Image not found or type unknown

Pension alimenatire, enfant contre parent, cour d'appel

Par **no_wow**, le **06/05/2009** à **10:30**

Bonjour,
Dans le cas d'une procédure de versemement d'une pension alimentaire, entreprise par l'enfant, majeur, poursuivant ses études, à l'encontre de l'un de ses parents.
Le Juge aux Affaires Familiales à statué au premier degres en obligeant le parent concerné à continuer de verser une pension alimentaire à l'autre parent et en versant une participation aux études directement à l'enfant.
Le parent fait appel.

Je souhaiterai savoir si la loi a été bien appliqué par le Juge aux Affaires Familiales en statuant de deux versements. L'enfant doit-il se déclarer comme avoué et quelles sont les chances que la Cour d'Appel donne au parent ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés